

## Adoption simple demande de changement de nom

## Par arnaud45, le 13/10/2015 à 15:30

## Bonjour,

Mes parents se sont mariés et ont mis deux enfants au monde, mon frère et moi même. Quelques années après mes parents ont divorcé et mon père est reparti vivre dans les TOM; Ma mère a refait sa vie, s'est remariée et à donner naissance à mon petit frère. Mon frère et moi même portant le nom de mon père biologique, ma mère et mon beau-père ont décidé de faire une adoption simple pour que l'on ait tous le même nom dans notre famille recomposée. Je n'étais pas d'accord pour ce changement de nom qui m'a été imposé et pour lequel on ne m'a pas demandé mon consentement malgré mes plus de 13 ans comme prévu par la loi. J'ai donc pris le nom de mon beau père suite au jugement.

A ce jour, je revois mon père biologique et ait créé des liens avec lui et je souhaiterais reprendre mon nom biologique. Ma mère ayant divorcé et ayant elle même repris son nom de jeune fille", nous n'avons que plus que très peu de lien avec mon ex beau-père.

A ce jour, je suis entrain de faire une demande de changement pour reprendre le nom de père biologique sans que l'adoption soit révoquée. Quelqu'un a déjà t'il eut ce genre de situation et y a t'il des chances que mon dossier soit accepté? en vous remerciant